

## **INVESTISSEMENT CANADA-QUÉBEC DE 1 179 832 \$ POUR LE PROLONGEMENT DE LA 25e AVENUE ET SON RACCORDEMENT À LA FUTURE 74e RUE À SAINT-GEORGES**

Saint-Georges, le 22 février 2010 – Le député de Beauce-Sud et ministre du Revenu, M. Robert Dutil, ainsi que le député de Beauce à la Chambre des communes, l'honorable Maxime Bernier, sont heureux d'annoncer que la Ville de Saint-Georges bénéficiera d'une aide financière conjointe de 1 179 832 \$, accordée en vertu du Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Collectivités.

Le projet présenté par la Ville de Saint-Georges propose le prolongement de la 25e avenue afin de la raccorder à la 74e rue projetée, laquelle servira d'accès à l'autoroute 73. De façon plus précise, les travaux comprennent la construction d'une chaussée d'environ 800 mètres linéaires incluant la mise en place des services municipaux d'aqueduc et d'égout ainsi que l'installation de bordures de béton sur environ 200 mètres. Située dans la MRC de Beauce-Sartigan, la Ville de Saint-Georges compte plus de 30 000 habitants. La réalisation de ce projet permettra d'améliorer la desserte routière industrielle en plus de favoriser le développement économique des PME de Saint-Georges et du parc technologique.

« Le projet de prolongement de la 25e avenue profitera aux résidents et aux commerces de la Ville de Saint-Georges. Ce faisant, nous nous assurons que la population jouisse d'une qualité de vie qui fait la renommée du pays. En effet, le gouvernement du Canada s'est donné pour objectif de doter chaque collectivité d'installations modernes indispensables à la santé et à la sécurité des citoyens. Le renouvellement des infrastructures publiques s'inscrit dans un vaste plan d'action qui nous permettra de prospérer dans un environnement sain », a déclaré l'honorable Maxime Bernier.

« En participant au projet d'infrastructures à Saint-Georges, le gouvernement du Québec va de l'avant afin de doter les municipalités du Québec d'infrastructures adaptées à nos réalités et axées sur le développement durable. Par l'injection de nouveaux capitaux dans le Plan québécois des infrastructures, le gouvernement veut accélérer la réalisation des nombreux travaux d'infrastructures sur le territoire du Québec, comme ceux prévus à Saint-Georges, pour améliorer le mieux-être des citoyens et citoyennes du Québec, créer des emplois et soutenir une économie performante. Nous léguons ainsi à la municipalité des infrastructures de qualité, des outils indispensables pour relever les défis de l'avenir », a ajouté le député et ministre Robert Dutil.

La réalisation de ce projet nécessite un investissement admissible total de 1 769 747 \$. Les gouvernements du Québec et du Canada accordent chacun 589 916 \$, ce qui représente une aide financière gouvernementale totale de

1 179 832 \$, alors que la Ville de Saint-Georges participe au projet pour un montant de 589 915 \$.

Le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada-Québec, en vertu duquel les contributions des deux ordres de gouvernement sont égales, vise à financer la réalisation de projets d'infrastructures dans les collectivités de moins de 100 000 habitants. Ces collectivités pourront, grâce aux sommes qui leur seront consenties, moderniser des installations ou des équipements qui en ont grand besoin, dont des stations d'épuration des eaux, des réseaux d'aqueduc ainsi que des centres culturels et sportifs.

Pour les provinces, dont le Québec, qui ont engagé la totalité de leur financement provenant du volet Collectivités, le gouvernement du Canada a prévu dans son Plan d'action économique, un financement additionnel pouvant atteindre 500 millions de dollars pour des projets dont la réalisation pourra être complétée d'ici le 31 mars 2011.

Au Québec, la contribution conjointe fédérale-provinciale s'élève à 232 millions de dollars et permet la réalisation de 106 projets d'infrastructures.